

Sénégal - Recensement national de la pêche artisanale maritime (2005)

Rapport généré le: December 28, 2017

Vous pouvez consulter notre catalogue de données sur: <http://anads.ansd.sn/index.php>

Aperçu

Identification

ID
SEN-MEM-DPM-RNPAM-2005-V2.0

Version

DESCRIPTION DE LA VERSION

DATE DE PRODUCTION

2005-07-22

Aperçu

RÉSUMÉ

Pour mieux prendre en charge la problématique d'aménagement et de gestion de la pêche artisanale sénégalaise, il est indispensable de disposer d'informations détaillées sur le secteur.

Dans le cadre de leur mission d'appui à la gestion du secteur de la pêche, les services centraux du Ministère de l'Economie maritime et des Transports maritimes internationaux (MEMTMI) dont la Direction de la Pêche maritime (DPM), la Direction de la Pêche continentale et de l'Aquaculture (DPCA), la Direction de la Protection et de la Surveillance des Pêches (DPSP) et la Cellule d'Etude et de Planification (CEP) ainsi que la recherche halieutique sénégalaise représentée par le Centre de Recherches Océanographiques de Dakar Thiaroye (CRODT) consacrent en permanence beaucoup d'effort à la collecte de données.

Cependant, compte tenu de l'insuffisance des moyens logistiques, humains et financiers, les informations recueillies se limitent généralement à des données de base. Ainsi, les recensements effectués bi-annuellement par le CRODT et celui exécuté par le Ministère en 1997 n'ont permis de collecter que des informations physiques sur le parc piroguier et les engins de pêche. Une prise de décision efficace nécessite une bonne connaissance du profil socio-économique des pêcheurs et une bonne maîtrise des caractéristiques déterminantes des centres de pêche. Pourtant, il n'existe pas à ce jour d'informations précises sur les populations de pêcheurs et les propriétaires d'unités de pêche au Sénégal si ce n'est une estimation du nombre d'acteurs impliqués dans le secteur. Il est donc urgent et indispensable d'avoir une meilleure vision du secteur et des acteurs qui composent son socle afin de mener à bien les chantiers en cours liés notamment à l'objectif de réduction de la surcapacité. Le recensement pourra également servir de support à divers programmes dont celui relatif à l'immatriculation

du parc piroguier.

Le recensement a comme objectif global la mise à disposition d'informations de référence sur le secteur de la pêche artisanale maritime. Plus spécifiquement, il s'agit de déterminer :

- les caractéristiques déterminantes des centres de pêche (activités économiques, infrastructures et services, phénomènes migratoires, problèmes environnementaux, etc.),
- l'effort de pêche à travers la répartition spatiale du parc piroguier selon les paramètres techniques (âge et longueur de la pirogue, puissance et marque du moteur, etc.).
- les équipages des pirogues ;
- les équipements liés à la sécurité en mer (gilet, signalisation, pharmacie) ;
- les engins de pêche ;
- les caractéristiques démographiques et socio-économiques des pêcheurs et propriétaires d'unités de pêche.

TYPE DE DONNÉES

Données de recensement / énumération [cen]

UNITÉS D'ANALYSE

Quatre entités correspondant aux unités d'observations ont été distinguées :

- le centre de pêche ;
- les unités de pêche (avec ou sans pirogue) ;
- le propriétaire ;
- l'équipage.

Champ

NOTES

Le recensement de la pêche artisanale maritime de 2005 s'est intéressé:

- aux nombres de pirogues;
- aux équipements;
- à la migration;
- à la sécurité;
- au revenu.

TOPICS

Sujet	Taxonomie	URI
questionnaire, cartographie		

KEYWORDS

pirogue, pêche artisanale, maritime, centres de pêche, recensement

Couverture

COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE

Le recensement a été effectué le long du littoral sénégalais.

GEOGRAPHIC UNIT

L'entité de base est le centre de pêche (CP) dans lequel opèrent des unités de pêche (avec ou sans pirogue). A chaque unité de pêche sont associés un propriétaire et un équipage composé de pêcheurs dont un capitaine.

UNIVERS

Ce recensement vise tous les centres de pêche artisanaux du littoral sénégalais.

Producteurs et sponsors

INVESTIGATEUR PRINCIPAL

Nom	Affiliation
Centre de Recherche océanographique de Dakar-Thiaroye (CRODT)	Institut sénégalais de Recherche agricole

FINANCEMENT

Nom	Abbréviation	Rôle
Gouvernement du Sénégal		Personnel et financement local

AUTRES REMERCIEMENTS

Nom	Affiliation	Rôle
Direction peche continentale	Ministere de l economie maritime	

Production des métadonnées**MÉTADONNÉES PRODUITES PAR**

Nom	Abbréviation	Affiliation	Rôle
Direction des Pêches maritimes	DPM	Ministère de l'Economie maritime	Maître d'ouvrage
Centre de Recherches océanographiques de Dakar-Thiaroye	CRODT	Institut sénégalais de Recherche agricole	Maître d'oeuvre

DATE DE LA PRODUCTION DES MÉTADONNÉES

2005-07-22

VERSION DU DOCUMENT DDI

Version v2.0 (août 2017).

Par rapport aux versions précédentes, on note les améliorations suivantes:

- Changements effectués au niveau des producteurs des metadonnées ;
- Nouveaux résumé et information sur la série ;
- Modification de l'unité d'analyse et des domaines thématiques ;
- Enrichissement des informations sur la collecte et les questionnaires ;
- Plus de détails sur la supervision, le traitement et l'évaluation des données ;
- Passage d'aucune à quatre ressources externes (rapport final et les 03 supports de collecte) ;
- Reconstitution à partir des informations contenues dans le rapport du dictionnaire des données issues des 03 questionnaires ;
- Documentation des variables uen à une (instructions, modalités,...) ;
- etc.

NB: la partie reformulation de la question est laissée vide car correspondant dans notre cas au libellés déjà renseignés des questions.

Documentée initialement par:

- Mary SOW THIAM, informaticienne à l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie - ANSD du Sénégal.

Mise à jour par:

- Khady Alice ITOUA, statisticienne à l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie - ANSD du Sénégal.

Documentation validée par:

- M. Abdoulaye BA, Chef du Bureau de Gestion des Bases de Données à l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie - ANSD du Sénégal.

ID DU DOCUMENT DDI

DDI-SEN-MEM-RNPAM-2005-V2.0

Echantillonnage

No content available

Questionnaires

Aperçu

Trois (03) supports de collectes ont été utilisées:

- le bordereau centre de pêche;
- le bordereau unité de pêche;
- le questionnaire individuel.

Collecte des données

Dates de la collecte des données

Début	Fin	Cycle
2005-07	2006-04	6 mois

Période

Début	Fin	Cycle
2005-07		6 mois

Mode de collecte de données

Interview face à face [f2f]

Notes sur la collecte des données

Les opérations de collecte de données qui ont été effectuées du 08 au 18 septembre 2006 ont été précédées d'une phase d'information et de sensibilisation des acteurs, d'élaboration et de validation des supports d'enquête et du recrutement et de la formation du personnel d'enquête.

Le personnel enquêteur du CRODT a été mobilisé durant toutes les opérations collecte. Par ailleurs, fidèle à sa tradition de collaboration, le CRODT s'est appuyé également sur les agents de terrain du MEMTMI dont l'expérience et la parfaite maîtrise de leur zone d'intervention constitue un atout majeur pour la réussite du recensement. Le personnel disponible au sein du CRODT et du MEMTMI étant limité, il a été nécessaire de recourir à un complément d'enquêteurs au sein des étudiants de l'Ecole Nationale de Formation de Techniciens des Pêches et de l'Aquaculture et de l'Institut Universitaire de la Pêche et de l'Aquaculture. Afin de maximiser les chances de réussite de l'opération, un test de sélection a été préalablement organisé pour les candidats dont l'expérience dans ce domaine s'est avérée peu solide. Les enquêtes ont été conduites par 165 enquêteurs dont 56 techniciens du CRODT, 74 agents techniques des pêches de la DPM-DPCA et 35 étudiants des écoles de formation en stage sur le terrain. Au total 13 superviseurs dont 7 chercheurs du CRODT et 6 Inspecteurs régionaux des pêches et de la surveillance ont encadré les opérations de terrain.

Suivant la structure du modèle opératoire, trois supports de collecte ont été élaborés : un bordereau portant sur les caractéristiques des centres de pêche, un bordereau sur les unités de pêche (à pirogues ou à pied) et un questionnaire dit individuel destiné aux propriétaires d'embarcations et aux pêcheurs. Du fait que dans beaucoup de cas le propriétaire est en même temps un pêcheur, et que la plupart des variables sont communes, ce questionnaire unique composé de questions filtres a permis de gérer ces deux entités tout en spécifiant la particularité des capitaines de pirogue.

Questionnaires

Trois (03) supports de collectes ont été utilisées:

- le bordereau centre de pêche;
- le bordereau unité de pêche;
- le questionnaire individuel.

Enquêteurs

Nom	Abbréviation	Affiliation
Centre de Recherche océanographique de Dakar-Thiaroye	CRODT	ISRA

Supervision

Pour les centres de Mbour, Yoff, Soubédioune, Hann et Thiaroye, les enquêtes n'ont débuté que le 09 septembre en raison des fortes pluies de la journée du 08 septembre. Il a été par ailleurs noté des tentatives de blocage du recensement dans certaines localités de la Petite Côte (Joal, Mbour, Ndayane) et du Cap-Vert (Sendou, Yoff Tonghor). Si dans certaines localités, l'interdiction du monofilament a été avancée comme le motif de refus de collaboration, dans d'autres comme Mbour et Joal particulièrement, les frondeurs font état des tentatives de l'Etat à interdire les filets à monofilament et à instaurer un permis de pêche. Dans les centres de Joal et de Mbour, les actions vaines de cette minorité de pêcheurs n'ont pas affecté la

conduite des enquêtes. Par contre à Ndayane, les pêcheurs ont bloqué pendant trois jours le recensement en refusant toute forme de collaboration avec l'enquêteur. Cette situation a cependant trouvé une issue heureuse suite aux deux réunions tenues sur place par l'équipe de supervision appuyée fortement par une mission de la Fénagie-pêche de passage à Ndayane. Un blocage total a été aussi noté à Sendou et à Yoff Tonghor durant les premiers jours du recensement du parc piroguier. Si à Sendou le problème a été entièrement réglé au premier jour suite à une mission de sensibilisation et d'information de l'équipe de supervision, à Yoff par contre la situation a persisté durant trois jours avant de trouver une issue favorable suite à l'intervention de l'Inspecteur régional des pêches de Dakar. Sur la Grande Côte, le centre de Mboro a débuté les enquêtes avec un léger retard. Les pêcheurs de la localité, originaires en grande partie de Saint-Louis, n'ont accepté de se prêter aux questions des enquêteurs qu'après le feu vert de leurs responsables. Au Saloum et en Casamance, certains sites de pêche ont été difficilement accessibles (mauvaises pistes, routes défoncées et impraticables) du fait des fortes pluies qui se sont abattues dans cette zone. Comme prévu, des difficultés d'identification de certains propriétaires d'unités de pêche ont été notées un peu partout. Il s'agit d'unités de pêche généralement inactives depuis très longtemps et/ou appartenant à des migrants retournés dans leur terroir ou à des autochtones en déplacement.

Traitements des données

Edition des données

- CONCEPTION DE MASQUE DE SAISIE

Il s'agit de développer des masques informatiques en vue de rendre conviviale la saisie des données. Les masques sont accompagnés d'un maximum de contrôle automatique de cohérence pour éviter des erreurs de saisie identifiables avant même l'apurement des fichiers. Ces masques ont été développés de manière à faciliter la gestion de la base de données et le transfert des données dans des logiciels statistiques en vue de leur exploitation et analyse. A cet effet, le masque portant sur les centres de pêche a été directement conçu sous Access. Les deux autres masques, plus complexes, ont été développés sous Data Entry.

- SAISIE DES DONNEES

Une équipe de 22 opérateurs de saisie expérimentés assistés d'un informaticien en maintenance s'est attelée à la saisie des données durant un mois. La saisie a été par ailleurs supervisée par le statisticien chargé du suivi technique des opérations. Pour l'exécution de cette tâche, la location d'ordinateurs s'est avérée indispensable.

- TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES

Cette activité a démarré par l'apurement des fichiers qui consiste à identifier et corriger l'ensemble des erreurs de collecte ou de saisie qui ont pu traverser le contrôle automatique au moment de la saisie. L'apurement s'est essentiellement effectué par le biais de programmes informatiques qui imposent un ensemble de conditions de validité des données.

Une fois la fiabilité des données assurée, des transformations ont été effectuées sur les données en vue du calcul des indicateurs à interpréter. Cette procédure qui a été effectuée par le biais d'un logiciel statistique spécialisé (SPSS), a nécessité le développement de programmes informatiques qui ont pour avantage de minimiser les manipulations manuelles lentes et souvent sources d'erreurs. Les résultats générés ont porté sur un certain nombre d'indicateurs clés identifiés préalablement à travers un protocole d'analyse basé sur les objectifs escomptés.

Autres traitements

Pour éviter les solutions lourdes sources de désagrément dans l'analyse et l'interprétation, les méthodes statistiques simples et parfaitement adaptées à l'objectif du recensement seront utilisées.

Pour une bonne conduite de cette phase, un protocole d'analyse et d'interprétation adapté aux objectifs visés et à la nature des données collectées sera préalablement élaboré pour mieux éclairer toutes les étapes et composantes de l'analyse. Cette analyse sera effectuée par le biais de logiciels statistiques comme SPSS 11.5. Les cartes seront conçues sous Excel et les cartes sous MapInfo.

Evaluation des données

No content available